

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 37



N°052

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 MAI 2022**

L'AN deux mille vingt-deux, le 19 mai, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 mai 2022, s'est réuni Hôtel de ville à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, LESERRE Jose, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, GILLY Jean Paul, FAUCHEUX Gilbert, HE Dominique, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, KARMAN Jean jacques, BOUCHA Safia, NAULEAU Pierre yves, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Miguel MONTEIRO	Madame Ling LENZI
Madame Zakia BOUZIDI	Monsieur Jose LESERRE
Monsieur Philippe ALLAIN	Monsieur Samuel MARTIN
Madame Christiane DESCAMPS	Madame Marie-francoise MESSEZ
Monsieur Alain DESCAMPS	Monsieur Dominique DANDRIEUX
Madame Maryse EMEL	Monsieur Michel HADJI-GAVRIL
Monsieur Lewis CHARTIER	Monsieur Pierre SACK
Madame Margaux HOUIS	Madame Kourtoum SACKHO
Madame Mizgin OZHAN	Monsieur Damien BIDAL
Madame Marie Amelie ANQUETIL	Madame Marie-pascale REMY
Madame Fatima YAOU	Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Zishan BUTT	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Madame Katalyne BELAIR
Madame Nabila DJEBBARI	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Secrétaire de séance : Patricia LOE

OBJET : Approbation du compte administratif 2021 du budget principal

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jose LESERRE,

Karine Francllet, maire en exercice au cours de l'exercice 2021, s'étant retirée au moment du vote,

Vu les articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu le compte de gestion 2021 du budget principal établi par le Trésorier municipal ;

Vu le compte administratif 2021 du budget principal de la commune établi par le Maire ;

Vu la note de présentation du compte administratif annexée à la présente délibération ;

Adoption à la majorité par 38 pour, 10 contre (Sofienne KARROUMI, Katalyne BELAIR, Jean jacques KARMAN, Safia BOUCHA, Pierre yves NAULEAU , Fatima YAOU , Zishan BUTT, Evelyne YONNET-SALVATOR, Yonel COHEN-HADRIA, Nabila DJEBBARI) , 2 se sont abstenus(Anthony DAGUET, Soizig NEDELEC) , 1 ne prend pas part au vote (Karine FRANCLLET)

DELIBERE :

ADOpte le compte administratif 2021 du budget principal ;

CONSTATE une différence de masse en investissement entre le Compte de gestion 2021 et le Compte administratif 2021 de la collectivité, à hauteur de 1625 €, au compte 166 ;

RECOIT L'INFORMATION de l'échec du projet de renégociation d'emprunt durant l'exercice 2021. Les opérations ont dû être annulées. Cette annulation n'a pas pu être totalement réalisée au niveau du logiciel de la Trésorerie, en raison d'un problème technique. Afin de compenser cette anomalie un mandat a été saisi au niveau du compte administratif, à la demande de la Trésorerie. Une régularisation aura lieu sur la gestion 2022 ;

ARRETE les résultats définitifs 2021 comme suit

RECETTES DE L'EXERCICE

Investissement	50 462 199,79 €
Fonctionnement	162 534 224,42 €
Total	212 996 424,21 €

DEPENSES DE L'EXERCICE

Investissement	42 707 937,44 €
Fonctionnement	138 923 585,07 €
Total	181 631 522,51 €

RESULTATS DE L'EXERCICE

Investissement	7 754 262,35 €
Fonctionnement	23 610 639,35 €
Total	31 364 901,70 €

RESULTATS ANTERIEURS REPOTES

Investissement	6 131 514,45 €
Fonctionnement	3 764 855,41 €
Total	9 896 369,86 €

RESULTATS DE CLÔTURE

Investissement	13 885 776,80 €
Fonctionnement	27 375 494,76 €
Total	41 261 271,56 €

SOLDE DES RESTES A REALISER

Investissement	-21 693 022,55 €
Fonctionnement	0 €
Total	-21 693 022,55 €

DIT que le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération.

DIT que la présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le Département au titre du contrôle de légalité ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire d'Aubervilliers, dans les deux mois après la date de l'adoption de la présente délibération, soit contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil, au moyen de la Plateforme *Télérecours* (<https://www.telerecours.fr/>), dans un délai de deux mois après la date de l'adoption de la présente délibération ou dans les deux mois après le refus du recours gracieux que ce refus ait été explicite ou soit né du silence gardé par la Ville pendant un délai de deux mois.

Reçue en préfecture le : 01/06/22

Accusé en préfecture :

93-219300019-20220519-lmc124774-DE-1-1

Publiée le : 01/06/22

Certifiée exécutoire : 01/06/22

Le Maire,

Karine FRANCKET

